

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 mars 2023

Propositions pour améliorer la lisibilité des frais des produits financiers en droit européen


Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), sur demande de l'AMF, a élaboré un tableau synthétique de présentation de l'ensemble des coûts et frais qui pourrait être remis à l'épargnant avant tout investissement. Il s'agit d'une proposition alternative à l'affichage requis actuel.

 Télécharger le contenu

Mots clés

EPARGNE DE LONG TERME

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS



RAPPORT / ÉTUDE

EPARGNE DE LONG TERME

30 septembre 2022

Synthèse d'études sur
la lisibilité des
documents
d'information destinés
aux investisseurs
particuliers



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02